



## Voiture dépouillé de ces bien

Par **brunoditnono**, le **26/05/2014** à **17:48**

bonjour a tous , voici mon souci

suite a un accrochage sans gravité le 26 mars, l'assurance m'a donné son garagiste agréé, j'y dépose mon véhicule afin que l'expert passe évaluer les dommages, en fournissant quelques jours plus tard des factures pour augmenter la valeur du véhicule. ceux-ci étant je me rapproche du garagiste lui donnant l'ordre de faire les réparations, en discutant avec lui il me signale que les frais supplémentaires seraient à ma charge, dans cet échange il me dit de toute façon nous n'avons plus votre voiture, un ordre de levé a été donné afin de limiter les frais de parking, maintenant c'est le garage Bullitt qui a votre véhicule, je me rapproche donc de mon expert suite à cela je lui dis que je vais conserver mon véhicule il me fait parvenir par mail et lui renvoie dans la foulée par fax, je lui demande pourquoi le véhicule était parti ailleurs et surtout dans le 28 et Loire moi je suis du 91, donc en date du 10 avril les papiers sont transmis à l'assurance l'expert et le garagiste, l'assurance me règle les dommages trois jours plus tard, après maintes appels je suis livré de ma voiture le 07 mai, sur le plateau je vois le bas de caisse embouti, il me la descend sans l'allumé, je me dirige vers la porte; j'ouvre de la plus d'auto radio le siège ne tient plus il manque les ringleries des portes arrière je lui signale cela il me dit de prendre des photos que je fais de suite et lui part, j'essaie de démarrer la voiture impossible, j'appelle l'assurance, l'expert, le garage qui me dit que si il vous manque des pièces on vous les donnera, sur ceux plus de neuf, je me bagare au tel avec l'expert pour qu'il retourne voir mon véhicule dans le garage où il a son entretien habituelle, il me dit oui, j'attends toujours sa venue, je relance l'assurance qui me dit non ce n'est pas de notre ressort, je tourne en rond depuis personnes n'est responsable j'ai demandé à mon garage de faire une estimation des dommages il y en a déjà pour 3000 euros sous réserve d'autres pièces manquantes et de la mise en route, j'ai envoyé un courrier à l'assurance signalant les faits et l'article 1147 du code civil de la part de leurs soucis, je suis dans une impasse à ce jour  
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]